

minorité, n'annihile pas la responsabilité de cette dernière, une fois sa coopération posée.

Mgr d'Hulst, à propos de responsabilités prononçait dernièrement des paroles qui ont ici leur application.

« Ni les clameurs de la foule, dit-il, n'excuseront Pilate ; ni les conseils des sages n'excuseront la foule ; ni la raison d'Etat n'absoudra les sages, et la conscience du genre humain jettera, jusqu'à la fin des siècles, à tous les auteurs, inégalement responsables, de ce grand drame, le reproche d'avoir tué le Juste.

De plus, l'assimilation, injurieuse pour la députation, imaginée pour l'exonérer en bloc, de toute responsabilité, accuse la faiblesse de la thèse.

Quand au désaveu, M. Tardivel a toujours prétendu qu'il était l'unique remède et le seul efficace. Sur le premier point il s'est trompé, et le second n'a jamais été démontré. Au contraire, l'attitude révolutionnaire prise par le gouvernement de Manitoba, depuis le jugement du Conseil Privé, est loin d'infirmar l'opinion de ceux qui redoutaient le désaveu ou ne le pensaient pas judicieux.

Quand il s'agit de matières dont le règlement est aussi épineux, il nous semble téméraire de prétendre que tel ou tel mode est infailliblement le seul bon.

Dans tous les cas, notre tempérament est incapable de ces hardiesses. C'est pourquoi, tout en le regrettant, nous ne pouvons faire autrement que de rester en désaccord avec M. Tardivel qui, d'ailleurs, peut se passer de notre suffrage. Sur ce, nous laissons à l'histoire le jugement final de ces questions.

D. G.

CONTROVERSE

Il y a des abus dans la religion catholique.

R. 1^o Oui, quelquefois ; mais pas autant qu'on le dit.

2^o Ils ne viennent pas de l'Eglise, mais de l'ignorance et de la faiblesse humaine.

3^o L'Eglise, loin de les approuver, ne cesse de les combattre.

4^o Ils ne prouvent rien contre la religion, et démontrent au contraire sa divinité.

5^o Les hommes abusent de tout, et il faudrait faire table rase des meilleures choses, pour prévenir et empêcher tous les abus.